



19.4458

INTERPELLATION

Pénurie de médicaments. Des mesures urgentes s'imposent

Déposé par:



PAGANINI NICOLO

Le groupe du centre. PDC-PEV-PBD.
Parti démocrate-chrétien suisse

Date de dépôt: 18.12.2019

Déposé au: Conseil national

Etat des délibérations: Non encore traité au conseil

TEXTE DÉPOSÉ

Aujourd'hui, plus de 600 médicaments dits essentiels, parmi lesquels figurent des traitements médicamenteux du cancer, des antiépileptiques, des antibiotiques, des analgésiques, des médicaments contre les rhumatismes et des anticoagulants, sont en rupture de stock en Suisse. Au total, la pénurie touche plus de 3 000 préparations. Les associations de patients et de consommateurs, les médecins, les pharmaciens et les hôpitaux mettent en garde contre les conséquences désastreuses que peut avoir une pénurie de médicaments pour le patient et la qualité du traitement.

Dans ce contexte, le Conseil fédéral est prié de répondre aux questions suivantes:

1. Cela fait plusieurs années qu'une table ronde sur la sécurité de l'approvisionnement a été mis en place par le DFI. Quelles conclusions ont pu être tirées et quelles mesures ont été prises?
2. Le Conseil fédéral est-il prêt à déterminer les raisons de la pénurie pour l'ensemble des médicaments en rupture de stock et à prendre les mesures adéquates en fonction de leur importance pour la sécurité de l'approvisionnement en Suisse?
3. Est-il également prêt à créer des incitations visant à renforcer la production intérieure de médicaments et vaccins fondamentaux?
4. Est-il exact qu'une pression accrue sur les prix des médicaments essentiels bon marché représente un risque supplémentaire pour la sécurité de l'approvisionnement? Est-il judicieux de continuer d'augmenter la pression sur ces produits à l'aide d'un système de prix de référence?
5. Le Conseil fédéral est-il prêt à établir un système différencié de fixation des prix qui distingue les médicaments onéreux et innovateurs des médicaments essentiels bon marché? Dans l'affirmative, quel est le calendrier prévu?

DÉVELOPPEMENT

Aujourd'hui, la Suisse ne produit pratiquement plus de médicaments essentiels ni de vaccins, car les montants officiellement fixés dans les catégories de prix les plus basses ne permettent souvent plus de couvrir les frais. Ainsi, de plus en plus d'entreprises retirent du marché des médicaments éprouvés ou déplacent leur production en Chine ou en Inde. Or, les aléas de production dans ces pays sont à l'origine de nos pénuries.

Si le Conseil fédéral exerce à juste titre une pression sur le prix des médicaments, il ne tient en revanche pas compte du fait que la hausse des coûts concerne presque uniquement les médicaments innovateurs onéreux.

Bien que le 13 novembre 2019 le Conseil fédéral ait annoncé qu'un rapport sera élaboré à ce sujet, il n'est pas encore certain que les principaux problèmes seront traités à temps.

COMPÉTENCES

AUTORITÉ COMPÉTENTE

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR (DFI) ([HTTPS://WWW.EDI.ADMIN.CH/EDI/FR/HOME.HTML](https://www.edi.admin.ch/edi/fr/home.html))

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

CONSEIL PRIORITAIRE

Conseil national

COSIGNATAIRES (7)

BREGY PHILIPP MATTHIAS HUMBEL RUTH LOHR CHRISTIAN RECHSTEINER THOMAS RITTER MARKUS ROMANO MARCO STADLER SIMON

DOMAINES (2)

Santé Économie